



2020-02-002-DGS

nomenclature: 5.1



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 FEVRIER 2020

OBJET : TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le douze février, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, M. SAUBIETTE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, M. ROBLES, Mme FAURE, M. POULAERT

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

M. LECERF	procuration à	M. PERRET
Mme MONTAUCET	procuration à	M. LAPEBIE

ABSENTS :

Mme CAMBRONERO, Mme BISBAU, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26 à l'ouverture de la séance
27 au point n° 2020-02-001-DGS

Nombre de pouvoirs: 2

Nombre de votants : 28 à l'ouverture de la séance
29 au point n° 2020-02-001-DGS



2020-02-002-DGS - TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

A la suite de la démission de M. Bernard Lapébie de sa fonction d'adjoint au Maire et de la décision du Conseil municipal de fixer à huit le nombre de postes d'adjoints au Maire, il convient de modifier l'ordre du tableau du Conseil municipal.

Monsieur le Maire propose d'approuver le tableau du Conseil municipal en fonction des différents scrutins sachant qu'après le maire, prennent rang dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2121-29, R 2121-2 à R2121-4;

Vu la délibération du 29 mars 2014 par laquelle le Conseil municipal a procédé à l'élection du maire

Vu la délibération du 29 mars 2014 par laquelle le Conseil municipal a procédé à l'élection des adjoints

Vu la démission de M. Bernard Lapébie de son poste de 7ème adjoint

Vu la délibération du 12 février 2020 par laquelle le Conseil municipal a décidé de la création de huit postes d'adjoints

DELIBERE

DONNE ACTE à Monsieur le Maire de la lecture du tableau du Conseil municipal fixant le rang de chaque élu:

M. Jean-Marc LESPADÉ	Maire
Mme Isabelle NOGARO	Maire adjoint
M. Alain PERRET	Maire adjoint
Mme Isabelle DUFAU	Maire adjoint
M. Francis DUBERT	Maire adjoint
Mme Anne DUPRE	Maire adjoint
M. Lucien HERVELIN	Maire adjoint
M. Christian GONZALES	Maire adjoint
Mme Gisèle BAULON	Maire adjoint
M. Alain COUTIER	Conseiller municipal
Mme Maryse SAINT AUBIN	Conseiller municipal
Mme Geneviève MONTAUCET	Conseiller municipal
Mme Danièle BIRLES	Conseiller municipal



M. Jean-Pierre DUBUS	Conseiller municipal
Mme Iris CAMBRONERO	Conseiller municipal
Mme Danielle DESTOUESSE	Conseiller municipal
Mme Martine PERIMONY-BENASSY	Conseiller municipal
M. Bernard LAPEBIE	Conseiller municipal
Mme Nicole CORRIHONS	Conseiller municipal
M. Thierry LECERF	Conseiller municipal
M. Christophe GARANS	Conseiller municipal
Mme Nelly PICAT	Conseiller municipal
Mme Catherine BISBAU	Conseiller municipal
Mme Elisabeth MOUNIER	Conseiller municipal
M. Thierry SALLABERRY	Conseiller municipal
M. Rodolphe AJA	Conseiller municipal
M. Emmanuel SAUBIETTE	Conseiller municipal
M. Stéphane LAURENT	Conseiller municipal
M. Antoine ROBLES	Conseiller municipal
Mme Virgine FAURE-DEFLANDRE	Conseiller municipal
M. Michel POULAERT	Conseiller municipal
Mme Marie-Ange DELAVENNE	Conseiller municipal
M. Gérard CLAVERIE	Conseiller municipal

Votants : 26

Votes exprimés: 26

Pour: 26

MM. Roblès et Poulaert et Mme Faure ne prenant pas part au vote

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 13 février 2020

Le Maire

